FEDERATION SPORTIVE DE LA POLICE NATIONALE

ETAT DE FRAIS
PRESENTE PAR LE(LA) LICENCIE(E)
L'ASSOCIATION SPORTIVE DE

Je, soussigné,

DEMANDEUR

NOM	
PRENOM	
GRADE	
MATRICULE	
N° LICENCE	
ADRESSE	
VILLE CODE POSTAL	

sollicite un remboursement de frais pour l'activité suivante :

DATES	
LIEU	
NATURE	
N° AGREMENT	

MONTANT SEJOUR	MONTANT TRANSPORT	TOTAL

■ PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT POUR REMBOURSEMENT ET ENVOYER A M. MARTINEZ Laurent, trésorier général ligue Hauts de France Normandie :
- laurent.martinez@interieur.gouv.fr -

☐ Facture
☐ Ticket(s) de péage autoroute
☐ RIB

Fait à , le

Vu et certifié par le Président d'A.S
Signature

Signature du licencié(e)

Frais de transport : Ils seront attribués lorsque le déplacement (lieu de départ – lieu de compétition) sera supérieur ou égal à 150km (aller-retour), et une demande préalable, à l'aide du document **F.S.P.N,** « demande d'utilisation du véhicule pour convenance personnelle » devra obligatoirement être adressée, par courrier, mail, à la Ligue Hauts de France Normandie. Après accord du Président de la Ligue, la demande sera retournée au Président de l'Association Sportive. Sans cette dernière, la demande de remboursement de frais ne pourra être prise en considération et le véhicule ne sera pas assuré. Ci-dessous le barème de remboursement basé sur un forfait à compter de 150kms A/R

	1 à 2 PERSONNES	**3 à 4 PERSONNES**	**5 PERSONNES ET PLUS**
SANS PEAGE	**0,15 €**	**0,20 €**	**0,40 €**
AVEC PEAGE	**0,20 €**	**0, 30 €**	**0,45 €**